

# Panorama

Bulletin 2023-1

Éditorial  
Perspectives  
Dossier  
Autour du monde  
Ressources



## Renforçons le leadership des Services vétérinaires



Organisation mondiale  
de la santé animale  
Fondée en tant qu'OIE

[bulletin.woah.org](http://bulletin.woah.org)

*Les vétérinaires sont les professionnels les plus qualifiés et les plus polyvalents dans le domaine vétérinaire. Les Services vétérinaires dépendent donc des vétérinaires pour remplir les différents mandats relevant de ce domaine. Néanmoins, de nombreux pays ne disposent pas des moyens financiers ou des capacités de formation pour former des vétérinaires en nombre suffisant, ni pour les déployer sur le terrain avec des perspectives économiques viables. Les paraprofessionnels vétérinaires ont un niveau de qualifications moindre, mais néanmoins approprié et jouent donc un rôle essentiel dans la prestation de services vétérinaires ; par conséquent, le développement, la reconnaissance et le déploiement de personnels d'encadrement parmi les paraprofessionnels vétérinaires constituent pour les pays une alternative viable pour renforcer les ressources humaines dans le domaine vétérinaire public comme privé.*

Par le biais du [Processus PVS](#), qui comporte un [programme de développement des ressources humaines](#), l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) aide ses Membres à mettre en place des solutions appropriées en matière de dotation en personnel de leurs Services vétérinaires nationaux, en tenant compte de la situation de chaque pays [1].

Cela commence par un exercice d'évaluation des effectifs afin de cerner les carences en matière de services. Les résultats de l'évaluation constituent la base pour : i) la planification et le développement des ressources humaines en explorant diverses solutions de dotation, tout en veillant à maintenir les normes qui garantissent la qualité des prestations et le niveau de protection de la sécurité sanitaire publique ; ii) l'exploration d'un environnement favorable permettant la mise en place d'un statut juridique clair, d'une réglementation complète, d'une offre de formation appropriée et d'une intégration effective pour toutes les catégories reconnues de personnels vétérinaires, y compris les paraprofessionnels vétérinaires et, le cas échéant, les auxiliaires communautaires de santé animale.

Des ressources humaines aussi diversifiées dans le domaine vétérinaire permettent d'assurer efficacement des fonctions majeures relevant du bien public, dont la lutte contre les maladies animales et zoonotiques et la sécurité sanitaire des aliments, tout en améliorant l'accès in situ aux prestations de services cliniques et de prévention pour les hommes et les femmes propriétaires d'animaux, en particulier dans les zones et les communautés mal desservies. Sachant que près de 1,3 milliard de personnes dépendent de l'élevage pour leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire [2], l'amélioration de l'accès aux prestations de services se traduit par une réduction des risques de mortalité dans les cheptels et par une productivité accrue des élevages, ce qui crée des opportunités pour de meilleurs revenus et une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle au bénéfice des éleveurs, de leur famille et de leur communauté. La diversification des ressources humaines dans le domaine vétérinaire peut également contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies, en créant des opportunités d'emploi supplémentaires dans le secteur de l'élevage en milieu rural et en améliorant les perspectives d'emploi des femmes, qui sont souvent chargées des soins aux animaux. À ce titre, le renforcement des ressources humaines dans le domaine vétérinaire et les bénéfices ainsi apportés aux communautés rurales contribuent à promouvoir les avancées en matière de développement durable.

<https://doi.org/10.20506/bull.2023.1.3385>

## DOSSIER

# Développer les ressources humaines dans le domaine vétérinaire

## Des services ruraux pour la protection des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire

### RÉSUMÉ

Par le biais de son programme de développement des ressources humaines, l'OMSA aide ses Membres à mettre en place des solutions appropriées en matière de dotation en personnel de leurs Services vétérinaires nationaux, en tenant compte de la situation de chaque pays. Ce soutien inclut une évaluation des effectifs en place et la création des cadres juridiques, réglementaires et de formation nécessaires pour donner une certaine souplesse aux décisions de dotation en personnel, tout en maintenant la qualité des performances des ressources humaines.

### MOTS-CLÉS

#enseignement, #formation, #L'impact mondial des maladies animales (GBADs), #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #para-professionnel vétérinaire, #renforcement des capacités, #ressources humaines vétérinaires, #sécurité alimentaire, #Services vétérinaires, #Une seule santé.

### AUTEURS

Sonia Fèvre<sup>(1)</sup> & David Sherman<sup>(1)\*</sup>

(1) Service du Renforcement des capacités, [Organisation mondiale de la santé animale \(OMSA\)](#).

\* Contact auteurs : [D. Sherman](#).



© Organisation mondiale de la santé animale/Tessa Cornell

### RÉFÉRENCES

1. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2021). – OIE Programme for Veterinary Workforce Development. Strengthening national Veterinary Services for more effective animal health and veterinary public health systems.

---

2. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2016). – Livestock in protracted crises. The importance of livestock for resilience-building and food security of crisis-affected populations. Note d'orientation

---

**L'OMSA (fondée en tant qu'OIE) est une organisation mondiale qui agit pour garantir la santé des animaux dans le monde entier. Nous nous concentrons sur les complexités de la santé animale depuis 1924. Nous diffusons des informations sur les maladies animales et nous adoptons des stratégies scientifiques pour limiter leurs répercussions potentiellement négatives sur la société.**

---

12, rue de Prony, 75017 Paris, France  
Tel. +33 (0)1 44 15 18 88  
Fax +33 (0)1 42 67 09 87  
woah@woah.org  
www.woah.org

Facebook : <https://www.facebook.com/worldanimalhealth>  
Twitter : [https://twitter.com/WOAH\\_Global](https://twitter.com/WOAH_Global)  
Instagram : <https://www.instagram.com/worldanimalhealth/>  
LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/worldanimalhealth/>  
YouTube : <https://www.youtube.com/c/WorldAnimalHealth>  
Flickr : <https://www.flickr.com/photos/woah-photos/>  
Version en ligne : [bulletin.woah.org](http://bulletin.woah.org)

© Organisation mondiale de la santé animale [02/2023]



**Organisation mondiale  
de la santé animale**  
Fondée en tant qu'OIE